Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro AFB, veuillez visiter :
bacproafb.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac Pro AFB

E.3 : Épreuve de réalisation d’un chantier, U.33 : Réalisation de travaux de finition et de décoration

Session 2018 • Code sujet : **1806-AFB P33** • Durée : **14 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Réalisation des finitions et revêtements muraux d’un ouvrage (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproafb.fr/assets/annales/bac-pro-afb/E3 - Réalisation d’un chantier/2018/Bac Pro AFB - E3 - Réalisation d’un chantier - Session 2018 - 4-Sujet.pdf

1. Réalisation des finitions et revêtements muraux d’un ouvrage

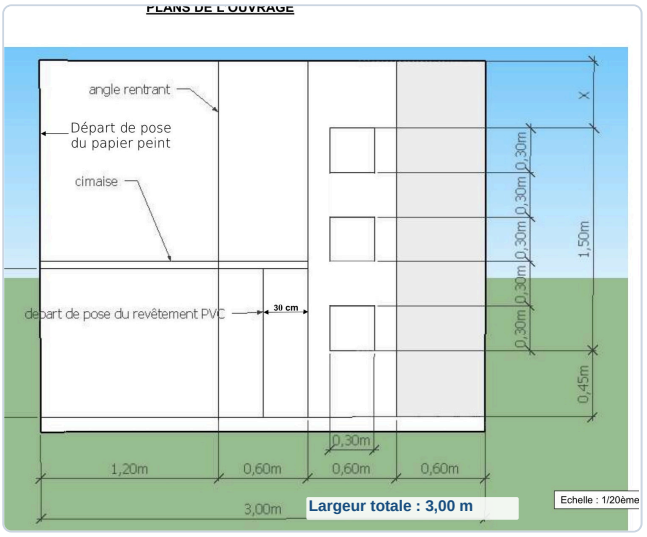
Le candidat réalise différents travaux sur un ouvrage mural représenté en perspective et coté sur plan : papier peint, peintures, carrés en dégradé, ratissage et revêtement PVC. Il organise et protège son poste, respecte les implantations et les consignes de réalisation, vise une finition de qualité A et remet le chantier en état.

Organisation, implantation et préparation des supports

Question 1. Organiser le poste de travail, protéger les surfaces et éléments à préserver, puis répartir les matériaux et matériels de manière rationnelle et sûre. Tracer les lignes et niveaux de référence et implanter les éléments selon le plan, les départs et sens de pose et les répartitions prévues. Préparer le support par un ratissage repassé à l’enduit mixte afin qu’il puisse recevoir la finition.

1. Protéger le sol, les surfaces non traitées et la cimaise. Organiser les matériaux et outils sans gêner les circulations, de façon stable et sûre ; porter les EPI adaptés.
2. Tracer les lignes et niveaux de référence, puis implanter les limites et départs selon le plan. Sur 2,50 m, un écart de tracé de 1 à 2 mm correspond au niveau maximal du barème ; la répartition doit respecter le plan.
3. Ratisser la zone prévue à l’enduit mixte, laisser sécher, repasser, poncer et dépoussiérer. Le support doit être prêt à finir, sans grain, trace d’outil ni surépaisseur.

Cote d’implantation du mur



✓ RÉPONSE À RETENIR

Poste protégé et organisé ; implantation conforme au plan ; support ratissé, repassé et prêt à recevoir la finition.

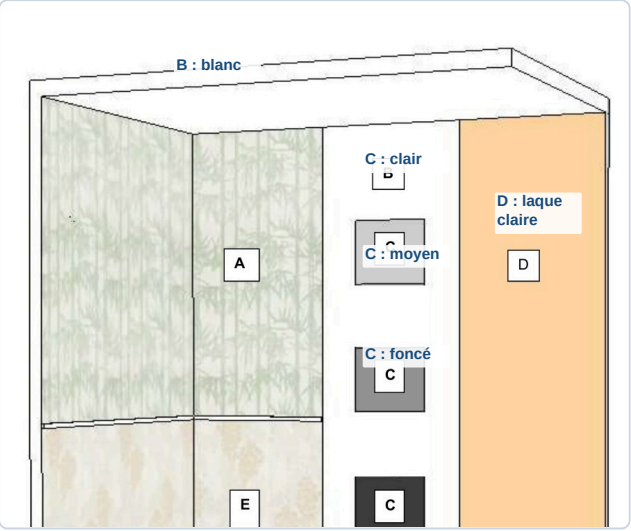
Peintures, recherche des teintes et réchampis

Question 2. Sur les zones indiquées, appliquer deux couches de peinture acrylique velours blanc. Tracer les carrés, rechercher la teinte la plus foncée de l'échantillon fourni, réaliser deux teintes supplémentaires en dégradé et appliquer deux couches pour chaque couleur. Après le ratissage, appliquer deux couches de laque satin acrylique claire, en harmonie avec le dégradé. Réaliser les réchampis sans ruban adhésif ; le ruban est uniquement autorisé pour délimiter la zone de ratissage.

En B, appliquer deux couches de peinture acrylique velours blanche. En C, réaliser trois carrés : le ton le plus foncé de l'échantillon en bas, puis deux tons plus clairs vers le haut. Effectuer des essais de mélange et vérifier le dégradé après séchage. En D, réaliser le ratissage repassé puis appliquer deux couches de laque satin acrylique claire, en harmonie avec le dégradé.

Appliquer sans coulures, surcharge ni maigreur. Réaliser les réchampis au pinceau, sans ruban adhésif ; le ruban est permis uniquement pour délimiter le ratissage. Les lignes doivent être nettes et régulières à 2 m.

Repères des finitions sur la perspective



✓ RÉPONSE À RETENIR

B : blanc velours ; C : trois tons gradués, du plus foncé en bas au plus clair en haut ; D : laque satin claire harmonisée.

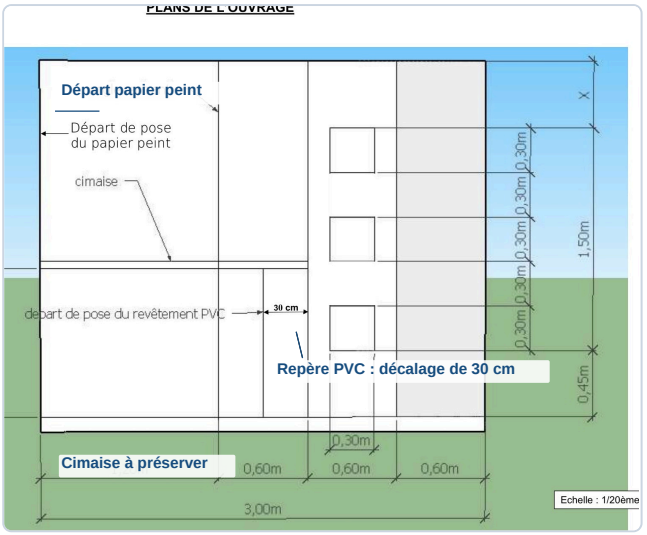
Pose des revêtements muraux et repli du chantier

Question 3. Poser le papier peint à raccord droit en suivant le départ indiqué sur le plan, sans commencer par un lé entier dans l'angle. Poser le revêtement mural de type PVC en respectant le plan et son départ de pose. Nettoyer le matériel et laisser le chantier et ses abords propres. Ne pas traiter la cimaise.

1. Pour le papier peint, partir du repère indiqué au plan, sans commencer par un lé entier dans l'angle. Encoller régulièrement, poser à raccord droit, maroufler et araser proprement. Contrôler les raccords, les joints rectilignes sans retrait ni chevauchement, et l'absence de cloques ou de plis.
2. Poser le PVC à partir du repère prévu, décalé de 30 cm comme indiqué au plan. Soigner les découpes, les arasements et le passage d'angle. Ne pas traiter la cimaise.

3. Nettoyer le matériel, évacuer les déchets et laisser le chantier et ses abords propres.

Départs de pose indiqués au plan



✓ RÉPONSE À RETENIR

Papier peint à raccord droit et PVC posés selon leurs départs au plan ; cimaise préservée ; matériel et chantier propres.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve pratique U.33 du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment, session 2018, code 1806-AFB P33, dure 14 heures et est affectée du coefficient 3. Sur un ouvrage mural coté, le candidat prépare et implante les zones, réalise ratissage et peintures avec dégradé, pose papier peint et PVC, puis replie le chantier selon les critères de finition A.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le plan représente un ouvrage de 3,00 m de largeur à l'échelle 1/20.
- Le dégradé comprend la teinte la plus foncée de l'échantillon et deux teintes supplémentaires.
- Le papier peint se pose à raccord droit et le départ ne peut pas être un lé entier dans l'angle.
- La cimaise ne doit pas être traitée et la qualité de finition demandée est A.

Points de vigilance & attentes du jury

- Protéger les éléments à préserver et organiser les matériaux et matériels de façon rationnelle et sûre.
- Respecter le plan, les départs et sens de pose, les répartitions symétriques et les tolérances d'implantation.
- Réaliser les réchampis sans ruban adhésif ; réserver le ruban à la délimitation de la zone de ratissage.
- Contrôler teintes, raccords, joints, découpes, arasements et propreté du chantier avant la fin.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment le jury évalue-t-il l'implantation de l'ouvrage ?

Le jury vérifie la conformité des tracés au plan, les départs et sens de pose ainsi que les répartitions symétriques. Sur 2,50 m, une erreur de 1 à 2 mm vaut 10 points, de 2,1 à 4 mm 5 points, et au-delà de 4 mm zéro.

Q : Quels critères faut-il respecter pour les peintures et le dégradé ?

L'application doit être uniforme, sans coulures, surcharges ni maigreur. Après séchage, la teinte doit correspondre à l'échantillon et le dégradé être régulier. Les réchampis doivent être précis et sans irrégularité visible à 2 m.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment les points sont-ils répartis ?

L'épreuve dure 14 heures et son coefficient est 3. Le total est de 120 points : 40 pour l'organisation, l'implantation et la préparation des supports, puis 80 pour les produits de finition, les revêtements muraux et le repli du chantier.

Q : Quels critères le jury vérifie-t-il pour les revêtements muraux ?

Le jury contrôle l'application régulière de la colle, l'absence de cloques, plis et taches, le respect des raccords, ainsi que des joints rectilignes sans retrait ni chevauchement. Les découpes et arasements doivent être nets et le passage d'angle conforme.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproafb.fr/assets/annales/bac-pro-afb/E3 - Réalisation d'un chantier/2018/Bac Pro AFB - E3 - Réalisation d'un chantier - Session 2018 - 4-Sujet.pdf

Ressources Bac Pro AFB : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.